Jeunes de Mâcon Sports

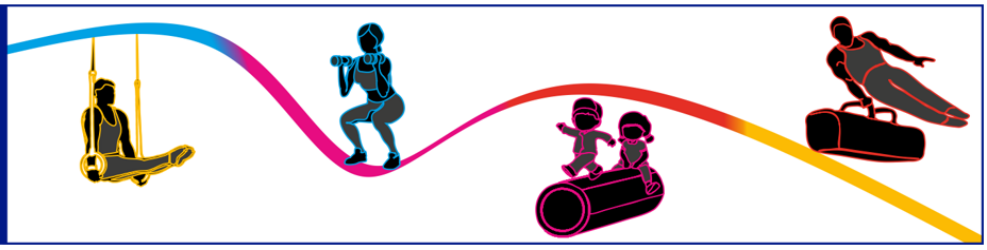

Éveil de l'Enfant – Découverte-Gym - Gymnastique Masculine - Cross Training – Pilates - Gym Douce

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GENERALE du 27 novembre 2021

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale de l'Association : « **JEUNES DE MACON SPORTS** » s'est tenue le samedi 27 novembre 2021, à 18 h 15, au gymnase G. Guillotin, 7 rue Jean Dagnaux – 71000. MÂCON

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil par le Président, Pierre CHATAGNIER,
2. Compte rendu des activités de la saison 2020/2021, présenté par Odile CHATAGNIER, secrétaire,
3. Compte rendu financier, présenté par Michel GANDRÉ, Trésorier,
    - Lecture du procès-verbal de vérification des comptes financiers 2020/2021, par Monsieur Jacques BOURSIER
    - Budget Prévisionnel 2021/2022,
4. Rapport moral du Président,
5. Questions diverses,

1 - ACCUEIL :

Monsieur Pierre CHATAGNIER, Président de l'association, accueille les participants à cette Assemblée Générale ainsi que Monsieur Jean PAYEBIEN, Adjoint aux Sports à la Ville de Mâcon.

Puis le Président procède à l'ouverture la 113ème assemblée générale du club de la saison 2020-2021 *(du 1er septembre 2020 au 31 août 2021)*,

Il informe l'assemblée que nous retrouvons la date normale de notre assemblée générale dans le calendrier du club.

Nous allons débuter par la lecture du rapport d'activités avec 7 points à l'ordre du jour :

La secrétaire, Madame Odile Chatagnier, présente le compte rendu des activités de l'association de la saison 2020-2021, qui est beaucoup plus succinct cette saison du fait de la COVID-19.

Ce rapport recense les différents points suivants, à savoir :

1. Les effectifs,
2. L'équipe d'encadrements,
3. La vie du club, - très vite retracée du fait qu'il n'y a eu pratiquement aucune activité,
4. Stages et formations,
5. Récapitulatif des résultats – (absence de compétitions cette saison).
6. L'activité au sein du Conseil d'Administration,
7. Matériel / équipement,

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée présente: il est adopté à l'unanimité.

2 - COMPTE RENDU FINANCIER :

Monsieur Michel GANDRÉ, trésorier de l'association, présente son compte rendu financier par chapitre, pour la 17ème année. Celui-ci fait apparaître un excédent pour la saison 2020-2021 de 835,09 €.
Le montant des avoirs disponibles au 31/08/2019 est de 35 356,53 €.

Puis la parole est donnée au vérificateur aux comptes, Monsieur Jacques BOURSIER qui analyse les comptes. (Cette analyse est jointe au rapport d'activités).
Après avoir examiné la comptabilité, Monsieur Jacques BOURSIER donne lecture de son rapport.
Il informe l'assemblée que les comptes de cet exercice sont tout à fait réguliers et sincères. Cette exercice encore de transition a dégagé un excédent non significatif du fait de la crise sanitaire qui a fortement impacté et réduit les activités de l'association, mais les fondamentaux de celle-ci restent solides. Ainsi la trésorerie cumulée permettra de gérer la sortie de crise.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée présente : il est adopté à l'unanimité.

Puis le Trésorier reprend la parole, est donne lecture du budget prévisionnel, qui s'élève pour la saison 2021/2022 à 26 915,00 €

3 - RAPPORT MORAL :

Le Président Pierre CHATAGNIER présente le rapport moral sur la saison 2020/2021.

Il souligne que jamais dans l'histoire du club, une année a été aussi réduite en termes d'animation. Toutes les activités gymniques pour les enfants et ados ont été stoppées. Seules les activités pour adultes ont pu être maintenues grâce à la visioconférence.

Malgré cela, la gestion du club ne s'est pas arrêtée pour autant. Une fois par semaine, un point de situation était fait par visioconférence.

Le Président a rappelé les cinq actions définies lors de la précédente assemblée générale. Malgré la crise, nous avons avancé sur plusieurs sujets. Réorganisation de l'encadrement des cours de gymnastique artistique, la formation de nouveaux juges, trouver de nouvelles personnes pour étoffer le Comité Directeur, la refonte du site Internet.

Dernier point toujours en attente, la mise à disposition des locaux de l'Œuvre de la Jeunesse au delà du 30 juin 2022. L'association administrant cette maison n'étant plus active, la Bourgogne Immobilière gérante de ce patrimoine n'a pas vocation à reprendre sa gestion.

Le Président a terminé ses propos en remerciant très sincèrement tous les bénévoles pour leur aide dans l'organisation de la manifestation 1-2-3 Mâcon.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale : il est adopté à l'unanimité

4 - INTERVENTION de Monsieur Pierre CHATAGNIER, membre du Comité Départemental 71

Il a été rappelé aux personnes présentes l'utilité des structures départementales, régionales et fédérales.

Ce nouveau comité départemental a été élu pour quatre années (2021-2024). Trois membres des « JMS » font partie du Comité Directeur.

La Présidente Annick DECERLE a défini les axes de travail pour cette mandature.

5 - INTERVENTION de Monsieur Jean PAYEBIEN, Adjoint aux Sports

L'adjoint informe l'assemblée que cette année a été particulière et compliquée du fait de la COVID-19. Il y a eu beaucoup de diffusion de circulaires à appliquer aussi bien dans les salles de sports, qu'à l'extérieur des salles.

Il informe qu'il y a une baisse des effectifs, qui est ressenti dans toutes les activités.

Il signale également qu'il a eu un grand plaisir de refaire 1-2-3 Mâcon, dans de bonnes conditions, et il remercie tous les bénévoles pour la tenue de la buvette.

Cette année, malgré la COVID-19, le montant global des subventions sera maintenu.

Puis il termine ses propos en félicitant le Trésorier et le vérificateur aux comptes pour la bonne gestion administrative et financière.

6 – NOUVELLE INTERVENTION de Monsieur Pierre CHATAGNIER

Le Président reprend la parole pour informer l'assemblée qu'il y a deux sortants au sein du Comité Directeur (*Denis FORIN et Gérard LOTH*) et une personne entrante (*Bruno DESMARIS*).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale de l'Association « JEUNES DE MACON SPORTS » pour la saison 2020/2021, à 19 h 15.

En marge de cette assemblée générale, le Président a souhaité récompensé quatre membres de l'association pour leur engagement bénévole durant toutes ces années. Une médaille et un diplôme a été remis à chaque récipiendaire. Il s'agit de :

- Michel GANDRÉ : Trésorier - Dévouement Vermeil – 15 ans
- Odile CHATAGNIER : Secrétaire – Reconnaissance Bronze – 20 ans
- Yolande PANAY : Membre – Mérite Vermeil – 20 ans
- André DESMARIS : Membre – Reconnaissance Vermeil – 40 ans

- :- :- :- :-

Le Président
Pierre CHATAGNIER